

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 113

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

453 452 013 RCS Caen.

TODD GT.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1187388.00 EUR.

Adresse : Route de Rouen, Zone Industrielle du Martray, 14730 Giberville.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion Fusion par voie d'absorption par la société TODD GT (« Société Absorbante ») de la société DAMTACHY (« Société Absorbée »). A la date de signature du projet de traité de fusion, la totalité du capital social de la Société Absorbée est détenue par la société absorbante. Par suite de la Fusion, la Société Absorbée cessera d'exister et la Société Absorbante acquerra de plein droit tous les actifs et passifs de la Société Absorbée. Il n'est pas prévu de modifier la composition des organes de direction de la Société Absorbante après la Fusion. La date effective à laquelle les données financières des actifs et passifs à transmettre seront comptabilisées dans les comptes annuels de la Société Absorbante est le 1^{er} janvier 2023. L'évaluation des actifs et passifs qui seront reçus par la Société Absorbante dans le cadre de la Fusion a eu lieu le 31 décembre 2022. Les activités de la Société Absorbée seront poursuivies par la Société Absorbante. Evaluation de l'actif et du passif de la société DAMTACHY dont la transmission à TODD GT est prévue : actif : 229.038 € / passif : 94.449 €, soit un actif à transmettre s'élevant à 134.589 €. Il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante puisque celle-ci détient à ce jour la totalité des actions composant le capital de la Société Absorbée et s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été établi en date du 25.05.2023 et a été déposé au Greffe du tribunal de commerce de CAEN le 26.05.2023 et au Greffe du tribunal de commerce de NANTES le 30.05.2023..